



**Direction générale
de la santé**

Office du Médecin cantonal
Av. des Casernes 2
1014 Lausanne

**Direction générale de
l'enseignement obligatoire et de la
pédagogie spécialisée**

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 27 janvier 2022

INFORMATION AUX PARENTS

Chère Madame, cher Monsieur,
Chers Parents,

Nous espérons que vos enfants, votre famille et vous-même avez traversé ces dernières semaines de la meilleure manière possible. Nous avons désormais des raisons d'être optimistes et cela nous conduit à vous donner de nouvelles informations en relation avec les mesures sanitaires prises dans le cadre de l'école.

Les autorités sanitaires observent que la propagation du variant Omicron, bien que très rapide, n'a pas un impact si fort sur les hospitalisations comme ce fut le cas avec le variant Delta lors de la vague précédente. On sait maintenant qu'il est moins grave et que les personnes à risque sont bien protégées grâce à une 3^{ème} dose du vaccin. Le système de santé, bien que soumis à rude épreuve, arrive à faire face. Parmi les critères déterminants de la prise de mesures populationnelles, celui du nombre de personnes devant être admises en milieu hospitalier et la proportion des lits occupés aux soins intensifs sont les plus importants. Or, ces deux indicateurs clés paraissent désormais montrer des courbes encourageantes.

Ces constats amènent aujourd'hui le Conseil d'Etat à prévoir un allègement progressif des mesures sanitaires prises dans le cadre scolaire. Nous vous assurons que l'évolution de la situation au sein des écoles continuera d'être suivie quotidiennement par les équipes du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) en collaboration étroite avec celle du Médecin cantonal.

Ainsi, dès lundi 31 janvier :

- **Le port du masque au primaire (5-8P) pour les élèves** n'est plus obligatoire, ceci pour permettre de faciliter la relation pédagogique et l'accompagnement des élèves. Le port du masque pour les enseignants reste obligatoire.
- **Le port du masque au secondaire (9-11S) reste obligatoire** pour les enseignants et les élèves.

Dès lundi 7 février :

- **Les camps sont à nouveau autorisés.**
 - Les participants seront soumis à un autotest avant le départ, ainsi qu'après le retour (autotests fournis aux parents par l'école).
 - Les élèves de plus de 16 ans, les accompagnants et les moniteurs devront se conformer aux règles du lieu d'accueil (port du masque, certificat, etc.).
 - Les consignes en matière d'hébergement ou de restauration nécessiteront toujours la mise en place d'un plan de protection.
- **Les cours de natation sont à nouveau autorisés.**

Si la situation épidémiologique continue d'évoluer favorablement, il est prévu de supprimer l'obligation de port du masque au secondaire I (9-11S) dès le 19 février 2022. Par ailleurs, le testing ciblé dans les écoles est maintenu jusqu'au 28 février 2022 et sa poursuite sera réévaluée à ce moment-là.

Nous vous rappelons la présence de la hotline DFJC, laquelle répond à vos questions en lien avec l'école du lundi au vendredi de 8h-12h et de 13h-17h au 021 338 81 00, ainsi que de la hotline cantonale pour toutes les questions sur les isolements et les quarantaines au 058 611 11 70. Vous trouvez également toutes les informations récentes sur notre FAQ : www.vd.ch/coronavirus-enseignement.

Depuis le début de la crise, nous veillons à garder l'équilibre entre les impératifs sanitaires et pédagogiques et nous sommes particulièrement heureux d'annoncer cette levée partielle des mesures. Elles étaient nécessaires pour lutter face à l'épidémie, mais nous savons qu'elles impactaient la vie scolaire. Nous pouvons désormais afficher un certain optimisme sur le front sanitaire, tout en veillant à l'apparition d'un nouveau variant. Nous insistons sur l'importance de maintenir actifs les réflexes inculqués depuis le début de la pandémie : respecter les gestes barrière, se laver régulièrement les mains, etc.

En espérant que notre prochain courrier vous annoncera la suite des levées des mesures sanitaires, nous vous adressons, chère Madame, cher Monsieur, chers Parents, nos cordiales salutations.



Karim Boubaker
Médecin cantonal



Giancarlo Valceschini
Directeur général DGEO